



## Documents requis pour les ressortissants afghans

### 1. Demande de regroupement familial

- ❖ Veuillez soumettre tous les documents dans l'ordre indiqué et ne pas les agraffer ensemble

#### Pour le demandeur principal (époux de l'hôte)

- Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager
- Pour les passeports disparus, le rapport de police <sup>1</sup>
- Remplir le „Questionnaire for applicant“ pour la vérification des documents inclus 1 photo  
*Ce formulaire est disponible sur notre page web*
- Certificat de naissance / Carte d'enregistrement de la naissance (original + traduction anglaise) <sup>1 + 2</sup>  
*Emis par le Ministère de l'Intérieur, Population Registration Directorate PRD*
- Nikah Khet & Marriage Certificate Booklet (original + traduction anglaise) <sup>1</sup>  
*Enregistré auprès de la Estra Mahakma (Cour Suprême)*
- Tazkara du demandeur (original + English translation) <sup>1</sup>
- Tazkara des parents du demandeur (photocopies + traduction anglaise)
- Si le(s) parent(s) ne sont pas vivants, certificat(s) de décès <sup>1</sup>
- Police certificate <sup>1 + 2</sup>
- Preuve de résidence en Afghanistan émis par une Municipalité afghane ou permis de résidence / carte d'identité émis par une autorité pakistanaise (PoR) <sup>1</sup>
- Affidavit du demandeur légalisé par un notaire public <sup>2</sup>  
*Sur son état civil avant le mariage mentionnant "single, married, divorced or widowed"*
- Affidavit du/des parent(s) du demandeur légalisé par un notaire public <sup>2</sup>  
*Sur l'état civil du demandeur avant le mariage mentionnant "single, married, divorced or widowed"*
- Photographies du demandeur et de l'époux  
*Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage*
- Lettre du demandeur (en anglais ou avec traduction)  
*Expliquant les raisons de cette procédure*
- 3 x Formulaires de demande de visa national D pour chaque personne (incl. enfant(s))  
*Ce formulaire est disponible sur la page web du SEM*
- 4 x Photographies de type passeport sur fond blanc

#### For the host living in Switzerland

- Photocopies du permis de séjour/établissement (B, C ou N) ou du passeport suisse
- Certificat de domicile <sup>2</sup>
- Certificat individuel d'état civil (uniquement pour les Suisses) <sup>2</sup>
- Questionnaire complémentaire : „Additional Questionnaire“  
*Ce formulaire est disponible sur notre page web*
- Lettre de l'hôte  
*Expliquant les raisons de cette procédure*

<sup>1</sup> attesté/légalisé par le Ministère des affaires étrangères

<sup>2</sup> pas daté de plus de six (6) mois après l'émission

- Seulement nécessaire si un/des enfants est/sont concerné(s)
  - Certificat de naissance / Carte d'enregistrement de la naissance (original + traduction anglaise) <sup>1+2</sup>  
*Inclus le lieu de naissance exact et mentionnant le nom des deux parents*
  - Tazkara (original + traduction anglaise) <sup>1</sup>
  - Jugement concernant la garde des enfants mineurs si les parents sont divorcés ou séparés (Original légalisé + traduction anglaise) <sup>1</sup>
  - Photocopie des certificats d'études
  - Passeport actuel et précédent, utilisé ou non pour voyager
  - Pour les passeports disparus, le rapport de police <sup>1</sup>
  
- Seulement nécessaire si le demandeur est divorcé / séparé / veuf
  - Nikah Khet du/des mariage(s) précédent(s) (original + traduction anglaise) <sup>1</sup>
  - Jugement de divorce de la cour (original légalisé + traduction anglaise) <sup>1</sup>
  - Certificat de décès pour de l'époux précédent <sup>1</sup>
  - Photographies du demandeur et de(s) l'époux précédent(s)  
*Cérémonie de mariage, invites, du couple avant et après le mariage*

## 2. Préparation de mariage

- ❖ Veuillez présenter les mêmes documents que sur la liste de regroupement familial à l'exception du Nikah Khet
- ❖ Veuillez noter que nous vous demanderons de remplir des formulaires spécifiques à l'ambassade
- ❖ Photographies du couple avant le mariage ou pendant la cérémonie des fiançailles

### Prix <sup>3</sup>

Service	Prix
Vérification des documents	PKR 108'000.00
Préparation de mariage	PKR 123'000.00
Traducteur (pour chaque rendez-vous)	PKR 5'000.00

- ❖ Les frais sont à payer en roupies pakistanaises et en espèce au moment du rendez-vous
- ❖ Les émoluments pour les demandes de visas ne sont pas inclus

### Informations additionnelles

- ❖ Les rendez-vous sont obligatoires. Pour réserver, veuillez nous contacter ([isl.ziv@eda.admin.ch](mailto:isl.ziv@eda.admin.ch))
- ❖ Si le demandeur ne parle pas Anglais ou Urdu, veuillez-nous le communiquer au moment de la prise de rendez-vous afin que nous puissions organiser un interprète
- ❖ Les documents doivent être soumis de **façon personnelle à l'Ambassade** d'Islamabad
- ❖ Les demandes sont seulement acceptées **si tous les documents sur la liste sont présents**
- ❖ La Tazkara du requérant est rendu à la fin du rendez-vous
- ❖ Aucune information sur le dossier ou sur le cours de la procédure n'est donnée par téléphone
- ❖ La vérification des documents prend au moins **8 à 10 mois**

<sup>1</sup> attesté/légalisé par le Ministère des affaires étrangères

<sup>2</sup> pas daté de plus de six (6) mois après l'émission

<sup>3</sup> le montant exact de la vérification est communiqué au moment de la prise de rendez-vous. Les frais sont sujets à des variations dues au taux de change et à des changements de procédures